



Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

PROCÈS-VERBAL

Conseil du Jeudi 2 novembre 2023

Convocation en date du 26 octobre 2023

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes,
Mme Clarisse GADBIN, Mme Martine PIQUET
Mr Yves COURNE, Mr Julien LEBLANC, Mr Anthony SABIN

Membres absents excusés : Mme Solène GUERIN (procuration à Mme Gadbin), Mme Gaëlle LOUAISIL (procuration à Mme Piquet) et Mr Franck POIRIER (procuration à Mme Bédier)

Secrétaire de séance : Mme Clarisse GADBIN

Ordre du jour :

- *Révision des tarifs : cimetière, foyer rural, barnum, chaises
- *Tarif de location du préau
- *Bulletin annuel : devis imprimerie
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h37

Approbation du compte rendu de la réunion du 5 octobre 2023

Accepté à l'unanimité par le Conseil.

N° 2023-24 : Tarifs de location du foyer rural

Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location du Foyer rural ainsi que celui du chauffage. Il rappelle les tarifs actuels et demande l'avis de l'assemblée sur ses propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de ne pas augmenter les tarifs et de les maintenir comme suit :

	COMMUNE	HORS COMMUNE	CHAUFFAGE
Vin d'honneur	30 €	45 €	20 €
Le week-end	150 €	230 €	50 €
Saint Sylvestre	300 €	350 €	Inclus
Danse (Comité des fêtes)	10 €/mois + 50 €	Pour le chauffage	
Nettoyage supplémentaire	26 € de l'heure		
Caution dès réservation	500 €		

- Décide qu'une attestation d'assurance à responsabilité civile sera demandée à la réservation ;
- La remise des clefs se fera le vendredi et le retour le dimanche sur rendez-vous ;
- Les tarifs prendront effet dès le 1^{er} janvier 2024.

N° 2023-25 : Tarifs de location des chaises PVC et du barnum

Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location du BARNUM ainsi que celui des chaises d'extérieures en PVC. Il rappelle les tarifs actuels et demande l'avis de l'assemblée sur ses propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de ne pas augmenter la location et de maintenir les tarifs comme suit :

	TARIF	CAUTION
CHAISES VERTES PVC	0 € 25 la chaise	200 €
BARNUM	25 € / jour	300 €

- le tarif de casse ou de perte est fixé à 30 € / chaise
- la location est réservée aux habitants de Saint Michel de la Roë
- la gratuité sera effective pour les associations Micheloises
- une attestation d'assurance à responsabilité civile sera demandée à la réservation

N° 2023-26 : Tarif de location du préau

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'été il arrive que le terrain de foot soit demandé pour des fêtes de famille et que le préau est utilisé. Il propose de fixer un tarif de location au préau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de fixer le tarif de location du préau comme suit :

	TARIF	CAUTION
PRÉAU le week-end	100 €	500 €

- une attestation d'assurance à responsabilité civile sera demandée à la réservation

N° 2023-27 : Tarifs des concessions dans le cimetière communal

Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir le tarif des concessions dans le cimetière communal de Saint Michel de la Roë. Il rappelle les tarifs actuels et demande l'avis de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de ne pas augmenter et de maintenir les tarifs comme suit :

	TARIF
15 ans	40 €
30 ans	80 €
Cavurne	302 € + concession

N° 2023-28 : Choix imprimeur pour le bulletin annuel

Le Maire donne lecture, au Conseil Municipal, des deux devis d'imprimeur pour l'impression du bulletin annuel.

- Imprimerie LÉRIDON de Craon : pour 135 exemplaires – **592 € HT**
- Imprimerie BLIN de Pouancé : pour 135 exemplaires – **537 € HT**

Il demande l'avis de l'assemblée après étude des deux devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décide de confier l'impression des bulletins municipaux à l'entreprise BLIN de Pouancé
- charge Monsieur le Maire de lui retourner le devis signé

N° 2023-29 : ZAN - Conférence Régionale de Gouvernance

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que pour favoriser la concertation locale avec la Région dans le cadre de l'évolution du STRADDET, la Loi du 20 juillet 2023 instaure la mise en place d'une Conférence Régionale de Gouvernance (CRG), pilotée par la Présidente de la Région, en lieu et place de la Conférences des SCOT. Cette conférence est consultée sur la déclinaison des objectifs et leur suivi, ainsi que sur l'identification des projets d'envergure nationale ou européenne et sur la liste des projets régionaux.

Il nous est proposé de valider une composition « sur mesure » proposée par la Présidente du Conseil Régional.

Composition « sur mesure » proposée : 120 membres votants, 19 membres siégeant à titre consultatif

Membres votants : 120

- La Présidente du Conseil Régional ou son représentant
- 14 élus régionaux ou leur représentant
- Les 71 Présidents d'EPCI ou leur représentant
- **Les 14 Présidents des structures porteuses de SCOT ou leur représentant (hors SCOT mono EPCI)**
- Le Président de la Conférence Régionale des SCOT
- 16 Maires : 1 en PLU et 1 en RNU par département qui seront désignés en lien avec 5 Associations Départementales de Maires et Présidents de Communautés.
 - 1 par département désigné en lien avec les 5 associations départementales des Maires ruraux de France
 - Le Maire de l'Ile d'Yeu ou son représentant
- 3 représentants de l'Etat désignés par le Préfet de région

Membres siégeant à titre consultatif : 19

- 5 Présidents des Départements ou leur représentant
- 4 Présidents des PNR ou leur représentant
- Président du CESER ou son représentant
- 3 Présidents des agences d'urbanisme ou leur représentant
- 3 Présidents des EPF ou leur représentant
- 3 Présidents des chambres consulaires ou leur représentant

Vu l'avis favorable du Conseil Communautaire du 13 novembre 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur la Composition de la Conférence Régional de Gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols de la Région Pays de la Loire.

Questions diverses :

Néant

Levée de séance à 22 h 07

La secrétaire de séance
Clarisse GADBIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CG', written over a horizontal line.

Le Maire,
Pierrick GILLES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PG', written over a horizontal line.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N°	DENOMINATION	AVIS DU CONSEIL
2023-24	Tarifs de location du foyer rural	accepté
2023-25	Tarifs de location du barnum et des chaises	accepté
2023-26	Tarif de location du préau	accepté
2023-27	Tarifs des concessions dans le cimetière communal	accepté
2023-28	Choix imprimeur pour le bulletin annuel	accepté
2023-29	ZAN – Conférence Régionale de Gouvernance	accepté